

On dit souvent: «Autres temps, autres mœurs». Comme on l'a mentionné dans le discours du trône, toutes les théories économiques couramment appliquées dans le passé ayant partiellement échouées, nous devons trouver, et ce rapidement, de nouvelles formules aux problèmes auxquels nous faisons face. Dans ce domaine, le Canada aura encore l'audace dont il a fait preuve dans le passé. Le discours que l'honorable ministre des Finances (M. Chrétien) doit prononcer ici même, à la Chambre, jeudi soir prochain, comportera des mesures concrètes et efficaces qui sont le reflet du désir du gouvernement de s'attaquer aux problèmes économiques qui nous confrontent actuellement avec autant de vigueur que ceux-ci peuvent nous frapper.

D'ailleurs, monsieur l'Orateur, le discours du trône donne déjà un exemple des mesures qui seront mises de l'avant par le gouvernement. Des programmes de création d'emplois à court et à long terme tenteront d'abaisser un taux de chômage déjà élevé. Des mesures destinées à stimuler notre économie et à accroître notre productivité nous donneront l'essor dont nous avons besoin et nous permettront d'être concurrentiels sur les marchés extérieurs. Enfin, une législation sur les investissements nous donnera le contrôle de notre économie.

Il s'agit là, monsieur l'Orateur, de mesures qui favoriseront le mieux-être de tous les Canadiens et dont les retombées se feront sentir, j'en suis sûr, dans ma circonscription de Louis-Hébert. Si la hausse du prix de notre énergie nous a causé des soucis dans le passé, notre préoccupation actuelle doit porter sur notre approvisionnement futur en énergie. De même dans un contexte de rareté, nos efforts doivent aussi porter vers l'autosuffisance énergétique. A ce sujet, monsieur l'Orateur, le message contenu dans le discours du trône de même que les mesures qu'on y annonce sont non-équivoques. L'intensification de l'exploration des sources connues d'énergie et l'augmentation de la conservation de l'énergie que nous possédons actuellement, jointes aux efforts du gouvernement et à l'excellence de la technologie canadienne, feront que notre pays sera un leader dans ce domaine.

● (1710)

[Traduction]

Nous arrivons maintenant au thème principal du discours du trône, l'unité nationale. En fait, on ne peut rien faire, on ne peut trouver de solutions durables à nos problèmes à moins de compter sur un pays fort et uni.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Dawson: Son Excellence, M. Pierre Dupuy, disait dans son discours inaugural de l'Expo '67: «C'est dans la continuité que se forment les grands peuples.» Eh bien, monsieur l'Orateur, c'est dans la continuité et le dialogue que le Canada a été créé et je crois que c'est de cette façon qu'il doit progresser et se renouveler.

[Traduction]

Le Canada, créé en 1867, n'est pas un pays comme les autres. Il n'est issu ni de la révolution ni de la guerre. L'histoire des sociétés contemporaines révèle que nos ancêtres ont été les seuls à constituer une nation qui ne repose ni sur la race, ni sur la nationalité et ni sur une idéologie révolutionnaire. Voici ce que disait un jour le premier ministre du Canada:

L'Adresse—M. Dawson

La citoyenneté canadienne ne tient pas à des facteurs géographiques. Elle n'a pas d'origine historique; elle est plus ou moins spirituelle. Ce n'est ni la géographie du Canada, ni les antécédents ethniques, historiques, ou même linguistiques de ses citoyens, qui assurent l'unité du pays.

Les Pères de la Confédération ont renoncé à suivre les sentiers battus. Ils ont créé ce qu'on a appelé à l'époque la «nouvelle nationalité». Ils savaient que depuis deux siècles les nations fondatrices avaient refusé l'assimilation. Chaque culture a cherché à survivre et cette nouvelle nationalité se devait d'être plus globale que les nationalités traditionnelles. Notre pays n'a pas seulement été construit à partir de peuples différents ou d'affiliations politiques différentes, mais encore s'est fondé sur le dialogue. Il semble malheureusement que ce dialogue ait connu de très mauvais moments. Si nous regardons la question linguistique ou encore la crise du 15 novembre, nous voyons clairement que ce dialogue n'a pas été permanent. Les discussions ont souvent dégénéré en débats ou même en conflits entre les divers paliers de gouvernement.

Aujourd'hui, nous devons avoir le même esprit imaginatif et la même sagesse qu'en 1867. A ce propos, monsieur l'Orateur, puis-je citer un extrait du discours du trône:

[Français]

Le gouvernement se voue à la redécouverte du sens de l'Unité.

Il cherche une réponse auprès de tous ceux qui s'intéressent au Canada et qui ont quelque idée de la façon d'y rendre la vie meilleure.

Notamment, il est disposé à travailler avec les gouvernements des provinces qui ont manifestement tout intérêt à améliorer l'existence du Canada.

Nous devons créer un climat d'entente mutuelle qui favorisera le dialogue et l'adoption de solutions appropriées à nos problèmes. D'autre part, nos efforts devront porter avant tout sur l'aménagement de notre Constitution actuelle.

Notre Constitution fut rédigée il y a 110 ans et, depuis ce temps, notre société et notre pays ont évolué. Or, notre Constitution n'a peut-être pas su s'adapter à tous ces changements, compte tenu du désir de tous les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, d'assurer, de la façon qu'ils croient être la meilleure, le mieux-être des contribuables. Il est normal que des provinces se battent pour conserver ou rapatrier des pouvoirs qu'elles considèrent comme devant leur appartenir et qu'en quelque sorte elles désirent une certaine autonomie. D'ailleurs, ce désir d'autonomie n'a-t-il pas déjà été senti par le Canada par rapport à l'Angleterre et maintenant par rapport aux États-Unis? Je trouve qu'il est parfaitement normal que les provinces revendiquent certains pouvoirs et désirent une réévaluation constante du partage des compétences, compte tenu du progrès de l'ensemble de notre collectivité.

Par contre, il est tout aussi normal que le gouvernement central conserve les pouvoirs qui sont d'intérêt national et qui concernent l'ensemble du pays. Tout cela devrait être compris dans notre nouvelle Constitution, mais ses principales qualités devront être la possibilité et la capacité de s'adapter aux changements que notre société ne manquera pas de connaître dans l'avenir.

Monsieur l'Orateur, l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois dans la province de Québec nous donne une chance unique. Elle provoque un débat sur l'avenir de notre pays qui est essentiel et qui, à mon humble avis, n'eussent été les élections du 15 novembre dernier, aurait été présenté de façon différente. Nous devons envisager ce débat de façon logique et rationnelle. A l'heure actuelle, au Québec, nous vivons un triste exemple des erreurs où l'émotivité peut nous mener. Il est donc nécessaire que les débats qui s'annoncent soient